Auto Catalyseurs FR
Téléphone 09 77 195 630
E-mail info@autocatalyseurs.fr

INSTRUCTIONS DE MONTAGE DE FILTRE A PARTICULES

Démontage du FAP (filtre a particules) usagé

1. Débrancher la borne de masse de la batterie.
2. Débrancher tous les capteurs et les sondes sondes du FAP. En cas de présence de tubes capteurs de pressions, ils doivent être nettoyées soigneusement, car en cas contraire, ils pourraient fausser les résultats du diagnostic électronique du FAP.
3. Démonter le FAP de la ligne d'échappement.

Montage du FAP neuf

1. Nettoyer soigneusement les tuyaux et raccords d'échappement au niveau des branchements avec le FAP afin d'assurer la meilleure étanchéité possible lors du montage.
2. Nous recommandons le changement de tous les capteurs et sondes électroniques.
3. Monter le nouveau FAP. S'assurer qu'il ne touche en aucun point le châssis ou tout autre élément du véhicule.
4. Brancher les sondes et les capteurs de pression en s'assurant de les brancher au bon endroit!
5. Brancher la borne de masse à la batterie.
6. Brancher la prise OBD (prise de diagnostic embarqué) au ECU (unité de contrôle moteur) et exécuter la procédure de changement du filtre à particules. **Cette procédure est obligatoire afin de s'assurer du bon fonctionnement du FAP.**
7. Démarrer le moteur et s'assurer de l'étanchéité des divers branchements.
8. Effectuer le diagnostic électronique complet du moteur, s'assurer que tous les capteurs et sondes ne signalent aucune erreur.**(Ce diagnostic vous sera demandé en cas de réclamation)**

Conditions de garantie et réclamations.

1. Avant de porter réclamation il est obligatoire d'effectuer le diagnostic électronique complet du moteur afin d'identifier clairement les codes d'erreurs et de pouvoir exclure toute autre avarie (par exemple capteur de pression ou de température, fuite au niveau du turbo, catalyseur colmaté, etc...) et de l'envoyer à info@autocatalyseurs.fr accompagné du diagnostic électronique complet du moteur effectué juste après le montage du FAP vendu par nos soins.
2. Dans le cas d'un présumé défaut de fabrication, il est nécessaire d'expédier le FAP au fabricant pour qu'il puisse l'examiner. Il est **obligatoire** de joindre au filtre la copie du rapport de l'ordinateur de diagnostic qui contient les codes d'erreurs et le numéro VIN (numéro de châssis) du véhicule dans lequel est monté le filtre. Ainsi que la copie de diagnostic effectuée juste après le montage du FAP vendu par Autocatalyseurs.fr.
3. Le délai d'examen de réclamation est de 14 jours après la réception du filtre à particules par le fabricant.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous souhaitons longue route avec votre nouveau FAP !